



Ouagadougou, le

24 AOÛT 2022

N°2022 - 1052 /MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a l'honneur de porter à la connaissance des **bacheliers de la session 2022**, que le **complexe Horticole d'Agadir relevant de l'Institut Agronomique Hassan II en partenariat avec l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI)**, met à la disposition du Burkina Faso, une (01) place pédagogique assortie d'une bourse dans les filières suivantes :

- Technicien Spécialisé en **Technico-commercial en production Horticole** ;
- Technicien Spécialisé en **Cultures Ornementales et Aménagement paysager** ;
- Technicien Spécialisé en **Conditionnement et Valorisation des Produits Agricoles**.

1- Conditions d'éligibilité

Les candidats à ces bourses doivent remplir les conditions suivantes :

- être âgé de 22 ans au plus au 31 décembre 2022 ;
- avoir obtenu le baccalauréat des séries C, D **au premier tour** de la session de 2022.

2- Composition du dossier

Les dossiers de candidature doivent être en **deux (02) exemplaires** et se composent comme suit :

1. une demande d'inscription et de motivation avec mention de la filière choisie ;
2. un extrait d'acte de naissance ;
3. un certificat de nationalité burkinabè ;
4. une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat ;

5. une photocopie certifiée conforme du relevé de notes du baccalauréat ;
6. deux (2) photos d'identité récentes comportant au verso les nom et prénom(s) du candidat ;
7. une photocopie légalisée du passeport.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au **29 août 2022** à **14 H 30 mn** au Centre national de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle et des Bourses (CIOSPB).

N.B : tout dossier incomplet est irrecevable.

**Par le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général**



Pr Touridomon Issa SOME
Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques